

Formulation des propositions de modifications au projet des **ORIENTATIONS**



Qui peut faire une proposition de modification?

AVANT la tenue du Congrès, 4 instances peuvent proposer des modifications ou des ajouts au projet des orientations.

Conseil national (CN)

Conseil d'administration (CA)

Conseil régional (CR)

Conseil sectoriel (CS)



LORS du Congrès, l'ensemble des personnes déléguées peuvent proposer des modifications ou des ajouts **durant** la séance prévue à cette fin.

Quelle est la démarche prévue pour l'adoption ?



Considérant que le Congrès se tient du 5 au 8 juin 2023

Été 2022

Réflexion sur la forme et le contenu du projet des orientations par le groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC), le conseil exécutif (CE) et le conseil d'administration (CA).

Automne 2022

Présentation de la première version du projet des orientations 2023-2026 lors de la tournée du CE.

Hiver 2023

Réception des modifications provenant des régions et des secteurs (1^{er} tour) — au plus tard le 15 février. Appropriation des propositions par le GTCC, le CE et le CA.

Printemps 2023

Présentation du projet des orientations au CN de mars. Réception des dernières modifications possibles provenant des régions et des secteurs pour qu'elles apparaissent au cahier de Congrès (2^e tour) — au plus tard le 7 avril.

Juin 2023

Adoption ou non des propositions par le Congrès.



Comment devrait-on formuler une proposition?

- ✓ En spécifiant l'axe et l'orientation qu'on veut modifier ou compléter.
- ✓ En identifiant le ou les mots qu'on veut modifier en indiquant le ou les mots de remplacement.



Exemples de formulations correctes

1 Sous l'axe 1, ajouter une orientation qui se libelle ainsi :
« Réclamer des mesures gouvernementales qui font le bonheur des petits et des grands. »

2 Sous l'axe 1, remplacer l'orientation 4 par une nouvelle formulation « Favoriser la bienveillance. »

3 Sous l'axe 2, à l'orientation 8, remplacer « Favoriser des » par « S'assurer de la tenue de », de même qu'ajouter « sectorielles, régionales et nationales » à la fin de la phrase. L'orientation se lirait ainsi :



« 8. S'assurer de la tenue de débats sereins et éclairés dans nos instances sectorielles, régionales et nationales. »



Exemple d'une formulation incorrecte

1 Sous l'axe 1, à l'orientation 3, ajouter « versus la réalité » pour que la phrase soit libellée ainsi : Lutter contre les mythes versus la réalité entourant le vieillissement. »
Un mythe est une construction imaginaire, donc non réelle, de sorte que l'ajout constitue une redondance. Il serait fort probablement rejeté par le GTCC.

2 Sous l'axe 1, ajouter une orientation qui se libelle ainsi :
« Organiser des manifestations pour l'indexation des régimes de retraite. »
Cette proposition serait sans doute rejetée, car il s'agit d'une action pour réaliser l'orientation qui consiste à « Travailler à l'amélioration de la situation financière de nos membres, notamment par la revendication de l'amélioration de la formule d'indexation des rentes de retraite. » Elle pourrait plutôt apparaître au plan d'action national adopté à l'automne suivant le Congrès.

Pour plus de précisions concernant le cheminement d'une proposition, nous vous invitons à consulter la fiche de « Déroulement des débats au Congrès ».



Groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC)

Ce groupe de travail est formé de huit personnes, soit trois personnes provenant du CE, deux personnes provenant du CA, la direction générale, ainsi qu'une employée-conseil et une employée de bureau de l'AREQ. Il a pour mandat de préparer le contenu qui sera présenté au Congrès, principalement le projet des orientations. Il se réunit sept à huit fois durant l'année précédant le Congrès.